

REVENTE CONDITIONNELLE DE 2025

FICHE DESCRIPTIVE DU **MONUMENT FUNERAIRE N°27** : MTP 15-241

(Établie le 28/10/2025)

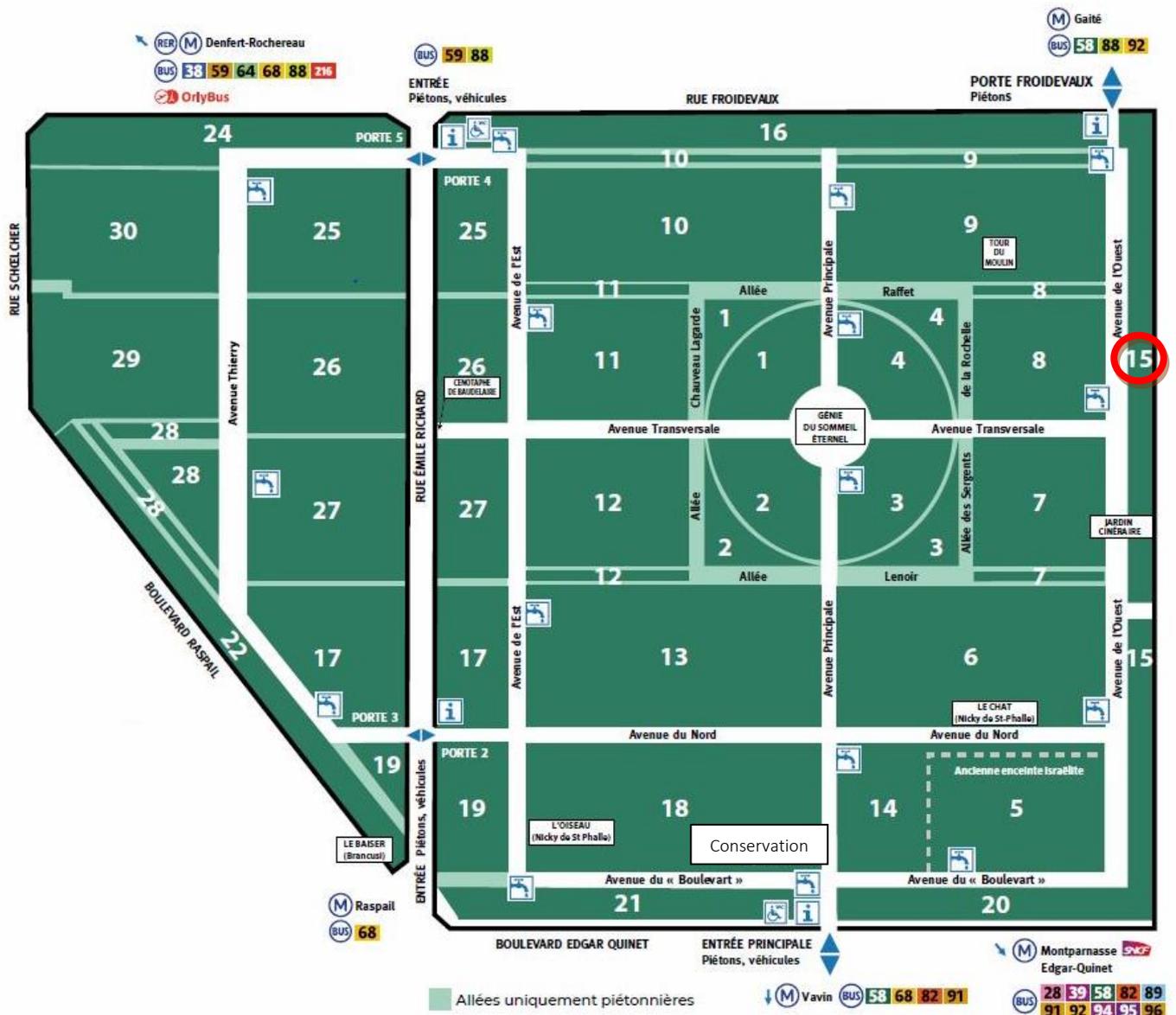
PRIX DE VENTE T.T.C. : 4 000 €

Délai de restauration : 6 mois (à compter de la signature du contrat sous seing privé par les deux parties)

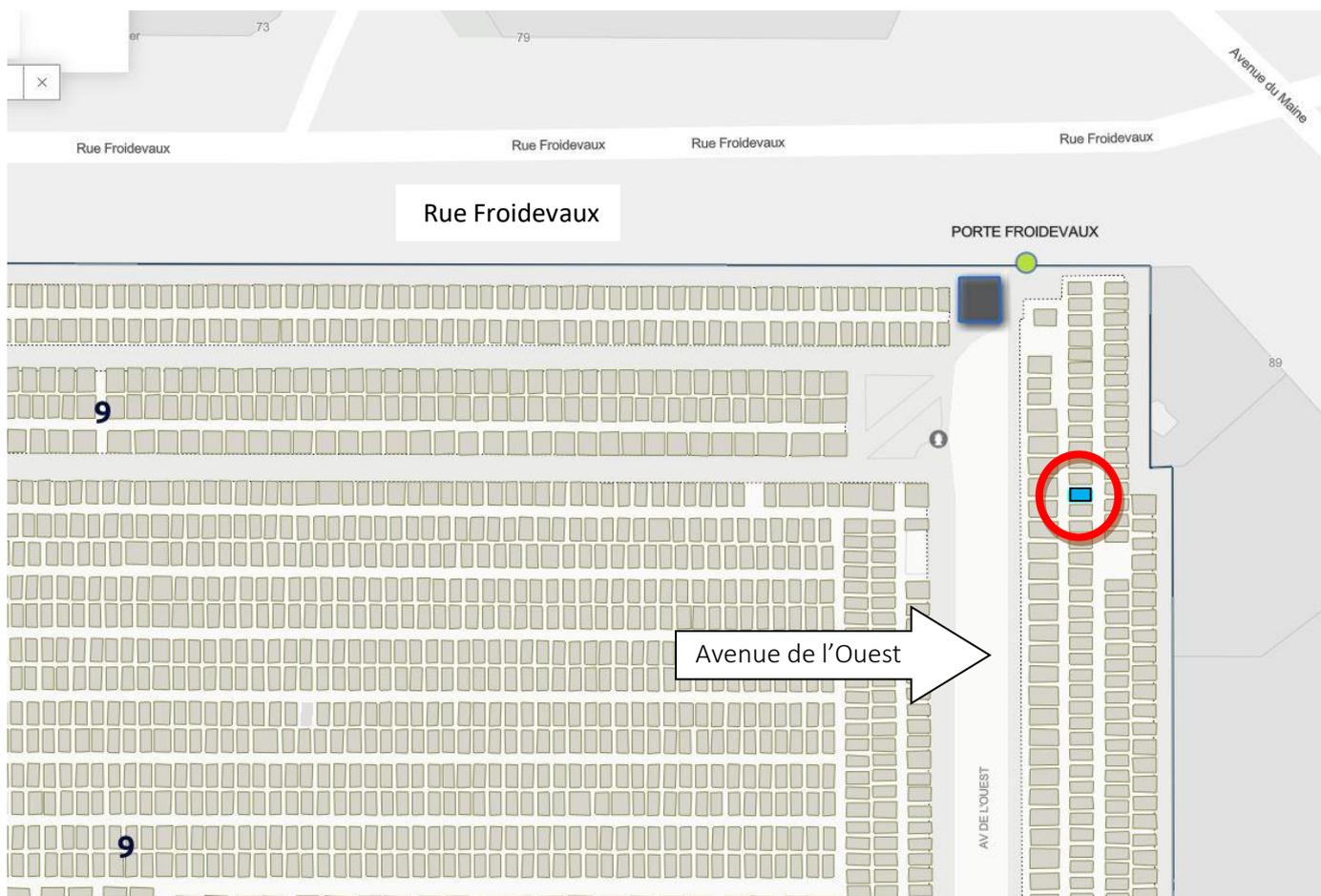
A - LOCALISATION : Cimetière du Montparnasse (3, Bd Edgar Quinet 75014 Paris)

Division n° : 15 - Ligne 1 - 14 Sud Cadastre : 241





Plan général du cimetière : 15^{ème} division



Localisation du monument dans la division Ligne 1 – 14 Sud

B – HISTORIQUE ET ANALYSE ARCHITECTURALE DU MONUMENT

Monument de 1849 (environ) dans le périmètre de covisibilité du Moulin de la Charité (classé aux Monuments Historiques en 1931). Monument en 2^{ème} ligne de l'avenue de l'Ouest.

Analyse architecturale succincte : Superficie de l'emplacement : 2m².

Tarifs indicatifs des concessions funéraires de 2m² en intramuros (en 2025) à ajouter au prix de vente du monument : 976 € (10 ans), 3 354 € (30 ans), 5 260 € (50 ans) et 17 668 € (perpétuité).

NB. : les achats de concession se feront au tarif en vigueur à la signature du « contrat de vente sous seing privé » du monument funéraire.

Monument : Sur soubassement, dalle en pierre calcaire à double pan à l'avant d'une base et d'une stèle cintrée gravée d'inscriptions en creux en face avant de la stèle suivant le cintre (certaines mentions très peu lisibles). Erosion prononcée de la base. Stèle abimée en face arrière, présence de zones de desquamation. Absence de semelles. Clôture métallique disparue.

Caveau : caveau de 9 cases, réalisé en moellons de pierre calcaire, plusieurs bandeaux cassés. Trop étroit pour les cercueils contemporains. Profondeur, mètre sanitaire inclus : 5,50 mètres.

Pas de remontée d'eau connue dans ce secteur.

Secteur arboré. Arbre de haute tige en surplomb.

Vis-à-vis avec l'immeuble d'habitation (avenue du Maine)

Voir les autres photos en annexe (par correction pour les familles, les gravures personnalisées sur le monument et/ou les tombes alentours sont masquées).

C – RESTAURATION « A L'IDENTIQUE » DU MONUMENT

ATTENTION : tout candidat à l'acquisition est réputé avoir constaté par lui-même l'état général du monument et des éléments décrits à l'exception du caveau et ce avant de déposer un dossier de candidature. Les monuments et caveaux sont vendus en l'état et sans recours possible contre la Ville de Paris.

La restauration attendue du monument funéraire est dite « à l'identique » et interdit tout remplacement d'un élément ancien par un élément neuf, sauf indication explicite du vendeur sur cette fiche ou désordre constaté en cours de chantier. En cas d'éléments d'origine manquants, la ville de Paris indique l'action corrective ou substitutive.

Les 2 devis du dossier de candidature doivent notamment et impérativement détailler les 5 points ci-dessous, estimer leurs coût T.T.C. et délai de restauration (approvisionnement éventuel compris).

Attendus de la restauration :

1. Conservation et restauration du soubassement, de la dalle et de la stèle. Nettoyage (hydrogommage ou micro sablage), remplacement des goujons métalliques ferreux par de nouveaux résistants à la corrosion (acier, inox), réfection des joints au mortier de chaux. Agrafes à remplacer par d'autres résistantes à la corrosion (acier, inox).
2. Réfection à l'identique de la base de la stèle (teinte, grain, profils et dimensions).
3. Ajout des semelles à revers d'eau et traitement anti déparant en même matériau que le reste du monument (même matériau, grain, couleur) Rendues obligatoires par le règlement général de 2005 par mesure de sécurité.
4. Effacement des inscriptions personnalisées. Toute gravure nouvelle est interdite tant que les deux conditions résolutoires de la vente du monument ne sont pas remplies (restauration du monument funéraire et acquisition d'une concession funéraire auprès de la conservation du cimetière).
5. Caveau : réfection et nombre de cases à la discrétion de l'acquéreur. Attention : les cases construites au XIX^e et au début du XX^e siècle sont généralement trop étroites pour accueillir les cercueils contemporains. Il appartient également à l'acquéreur de prendre toutes dispositions contre l'éventuelle croissance de systèmes racinaires de végétaux alentours et d'étanchéifier préventivement le caveau ou les cases éventuellement concernées. Si l'acquéreur souhaite remplacer le caveau par de la pleine terre, la construction d'une fausse case de 50 cm de profondeur a minima sous le monument est exigée par sécurité, afin de garantir la stabilité du monument dans le temps.

Validation des travaux sur le tombeau situé au cimetière du Sud, dit du Montparnasse, par l'Architecte des Bâtiments de France : il appartient à l'acquéreur de satisfaire aux exigences règlementaires des sites protégés (périmètre du site inscrit de Paris - Code de l'Environnement) et des Monuments historiques (périmètre de co-visibilité de monuments inscrits ou classés - Code du patrimoine). *A priori*, la « restauration à l'identique », sous réserve de l'avis final de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), réunit les conditions d'exigence requises si elle est de qualité.

Schéma d'un monument et de son caveau

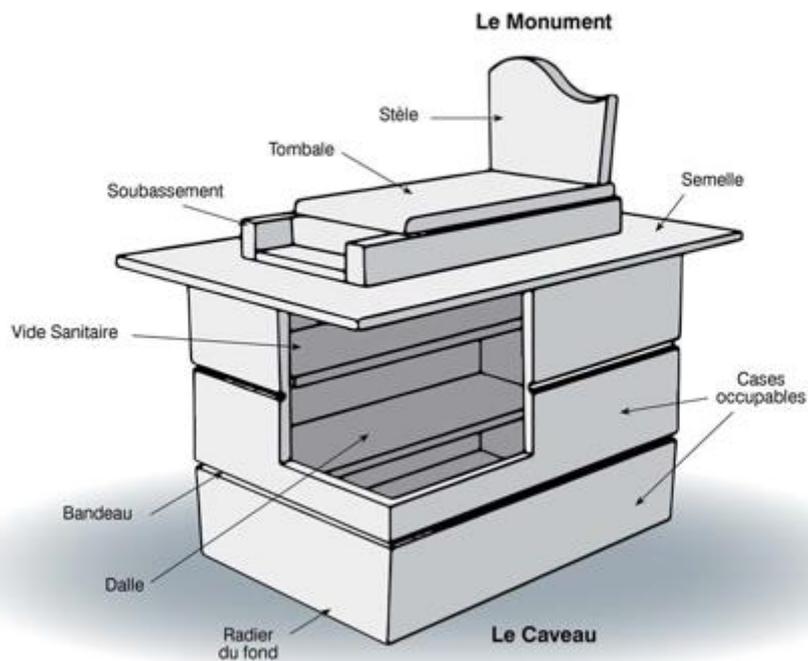
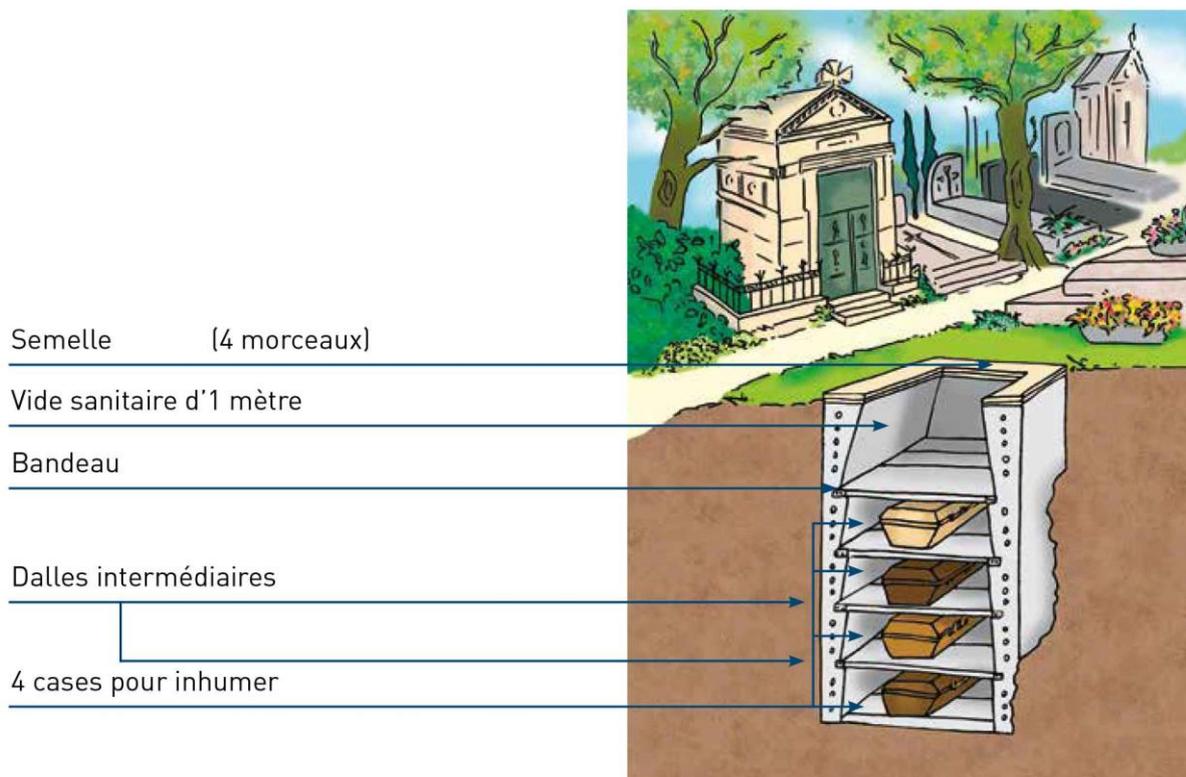


Schéma d'un caveau de 4 cases



NB. : le vide-sanitaire ne peut accueillir aucun cercueil (seulement des urnes le cas échéant).
 La semelle supporte et stabilise le monument. Elle délimite la concession et sécurise l'inter-tombe.

Monument (Juin 2018)



Monument vu en tête







Ⓢ
CETTE CONCESSION FAIT L'OBJET
D'UNE REPRISE ADMINISTRATIVE
PREMIER DE L'ANNEE 2022 AU BUREAU
DE LA CONSERVATION

Monument (21/08/2025)





Visite du monument et des lieux

AVERTISSEMENT : Les cimetières parisiens sont anciens (début du 19^{ème}). Ils sont très arborés, souvent pavés, en dénivelé. L'utilisateur peut également être surpris par les cheminements, les racines, la hauteur des trottoirs, les escaliers, les murs de soutènement... L'accès en véhicule est limité de façon générale (conditions d'âge ou de handicap), voire impossible à proximité du monument (étroitesse de la voirie du 19^{ème} siècle conçue pour les voitures à cheval). Il est donc indispensable de s'y rendre en personne pour vérifier que le monument et l'environnement conviennent.

Pour accéder à ce monument (par l'entrée principale – Boulevard Edgar Quinet, sur la carte **chemin en rouge**) :

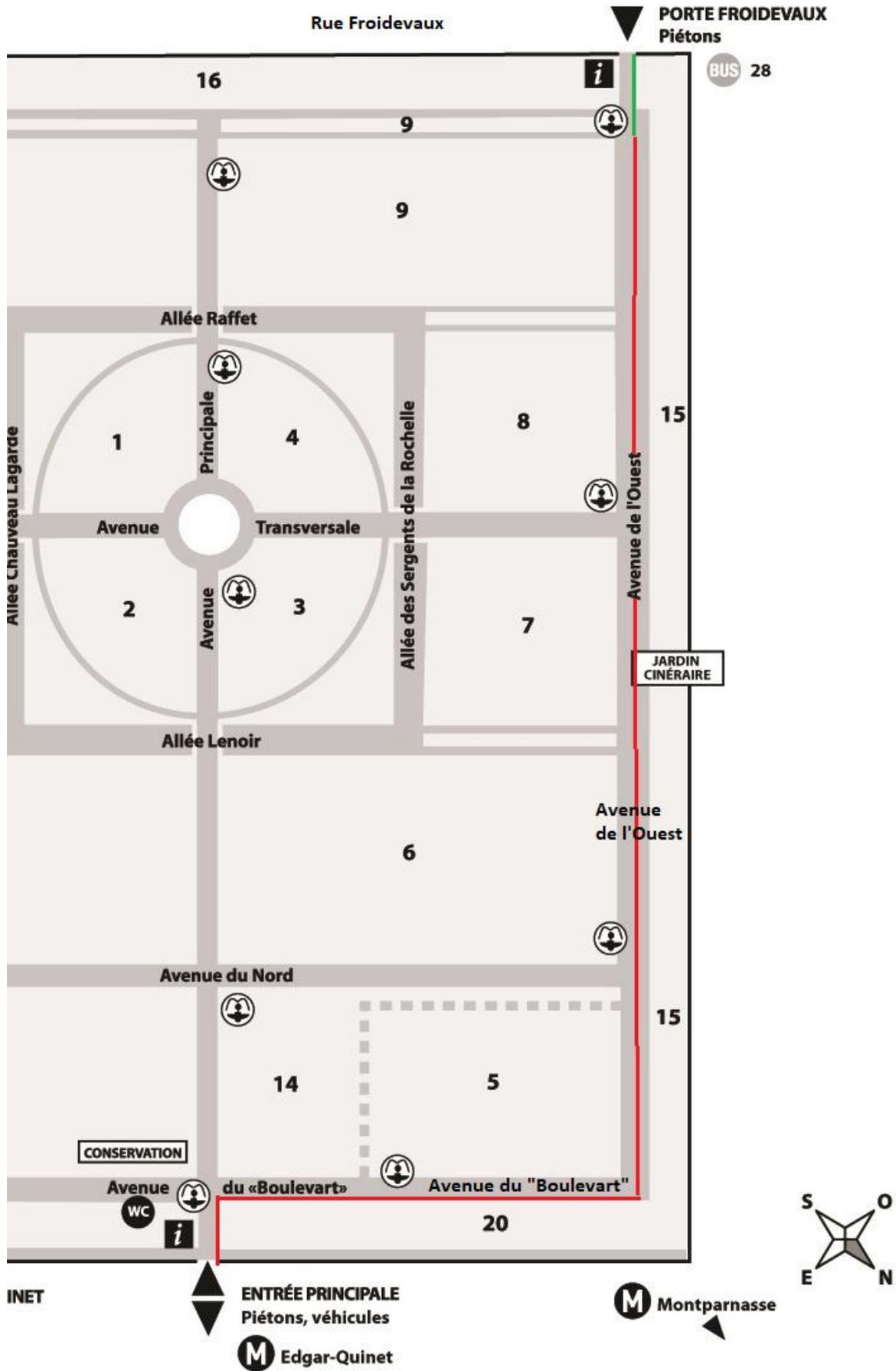
- ✓ Départ de la porte principale du cimetière (Boulevard Edgar Quinet)
- ✓ Tourner à droite dans « l'avenue du Boulevard ».
- ✓ Puis tourner à gauche dans l'avenue de l'Ouest.
- ✓ Remonter l'avenue de l'Ouest jusqu'à la porte piétonne Froidevaux.
- ✓ La 15^{ème} division est à main droite.
- ✓ Un peu avant la porte piétonne, trouver la marque rouge au sol à droite.
- ✓ Le monument est en deuxième ligne, devant la marque rouge (voir ci-dessous, son plan de localisation et utiliser sa photo).

Pour accéder à ce monument (par la porte piétonne Froidevaux – sur la carte, **chemin en vert**) :

- ✓ Départ de la porte Froidevaux (angle de la rue Froidevaux et de l'Avenue du Maine)
- ✓ Avancer d'une vingtaine de mètres jusqu'à la marque rouge au sol à votre main gauche, devant la 15^{ème} division.
- ✓ Le monument est en deuxième ligne, devant la marque rouge (voir ci-dessous, son plan de localisation et utiliser sa photo).

Voir les 2 plans ci-dessous

Plan d'approche



Plan de localisation du monument

